

### *Les subsides*

nos collègues connaissent par le biais de plusieurs rapports qui ont été effectués à la Chambre, c'est-à-dire la formation. Toutefois, les employeurs, à l'heure actuelle, compte tenu des difficultés de notre économie en général sur le plan mondial, ont de la difficulté à donner une priorité à cette catégorie de travailleurs. Ils exigent d'abord un rendement assez rapide, compte tenu des conventions collectives qui ne prévoient pas toujours cette période de rodage pour les jeunes. Il se crée alors des tensions qui se résolvent trop souvent par le départ d'un jeune désabusé, et le désappointement d'un employeur pour avoir investi du temps et de l'argent en vue de former en emploi un jeune qui ne sera jamais rentable pour lui. Bref, monsieur le président, les députés du centre-est de Montréal souhaitent surtout que l'on mette l'accent sur des programmes qui favoriseraient l'intégration des jeunes au marché régulier du travail, c'est-à-dire dans l'entreprise privée, sans entamer la santé financière des entreprises, qui vivent actuellement une période difficile. Nous n'avons pas été précis dans notre lettre mais aujourd'hui j'ai pensé qu'il était important de préciser quel genre de mesures nous avons à l'esprit lorsque nous avons écrit au très honorable premier ministre. Nous sommes persuadés que les députés de l'opposition feront connaître les besoins de leurs circonscriptions, et que cette journée de l'opposition sera constructive pour l'ensemble du Canada.

Dans cette perspective, nous invitons donc nos collègues des partis d'en face à accélérer la marche des travaux en cours, comme le demandait tantôt le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove), l'adoption du projet de loi C-89, loi qui permettra la création de 70,000 emplois qui sont non seulement les bienvenus dans nos circonscriptions, mais qui représentent un essor nécessaire et essentiel pour l'industrie de la construction au Québec. N'oublions pas que cette loi à l'étude au Parlement actuellement fait partie du budget de novembre, et que nos électeurs souhaitent son adoption le plus tôt possible. Cette loi prévoyait, par exemple, des sommes de l'ordre de 150 millions de dollars en 1982-1983 et de 200 millions de dollars pour l'année 1983-1984. Je pense qu'il y a tout lieu d'attendre l'adoption de ce projet de loi dans les meilleurs délais. Le gouvernement canadien financera ainsi 40,000 autres logements locatifs en 1982, dont 25,000 dans le cadre des programmes de logements sans but lucratif et coopératifs, qui fournissent des logements pour les locataires à revenus faibles et moyens. Donc, des logements accessibles à la population, en général, dans les circonscriptions de l'Est de Montréal.

De plus, le régime canadien relatif à la construction de logements locatifs financera en plus 15,000 autres logements, prévenant ainsi l'aggravation de la pénurie en logements locatifs. Le projet de loi C-89 jouera un rôle important dans la fourniture de ces 15,000 logements en permettant, par exemple, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'assurer des prêts plus substantiels pour le logement locatif. Je pense que cela devient un problème important et grave, et que nos collègues de l'opposition peuvent nous aider à les résoudre dans un avenir prochain par leur collaboration dans les travaux de la Chambre.

Personne de ce côté-ci de la Chambre ne peut nier que nous vivons une des périodes les plus difficiles depuis la guerre. Mais tous les économistes, qu'ils soient libéraux, progressistes conservateurs ou néo-démocrates, sont unanimes à dire qu'il faut réduire l'inflation si l'on veut réduire les taux d'intérêt.

D'ailleurs les chiffres de Statistique Canada ce mois-ci sont encourageants. Il y a eu une baisse enregistrée du coût de la vie, et la moyenne annuelle va en s'améliorant. Et je pense que ce sont de bonnes nouvelles pour les électeurs de nos circonscriptions qui ont fait, eux aussi, leur effort pour l'amélioration de notre économie. Toutefois, sans vouloir être trop optimiste, j'ose croire que c'est le commencement d'une amélioration et des retombées du budget MacEachen, et j'espère que nous pourrions sous peu connaître une diminution du chômage par le biais de la loi C-89. Nous devons reconnaître que le Québec et les provinces de l'Est sont plus touchés que les autres dans le domaine du chômage. Comme députés fédéraux du Québec la tâche de redonner confiance aux investisseurs est encore plus grande qu'ailleurs.

Le récent congrès du parti québécois tenu la semaine dernière ne peut qu'empirer le climat. En effet, dans ce congrès on en est venu à la conclusion que la prochaine étape au Québec était l'indépendance, et je pense que pour les Québécois cette période d'incertitude va s'accroître, se prolonger et créer des difficultés aux investisseurs en regard de l'avenir du Québec. De plus, ces pauvres Québécois qui sont dans nos circonscriptions ont à souffrir également le plus haut taux de taxation de tout le Canada, et je dirais même du monde entier, parce que l'on connaît la structure fiscale des autres pays, et que l'on se rend compte qu'au Québec nous avons plusieurs championnats, dont celui des taxes. A mon avis, à cette époque, au lieu de faire des bagarres en ne se parlant pas—et je pense que c'était un bon signe cette semaine de la part de gens du gouvernement provincial qui sont venus visiter le gouvernement fédéral—et je pense que nous devons consolider nos relations avec la province de Québec et parler avec un dialogue positif.

L'habitation étant un domaine de juridiction provinciale, je pense que le rôle du gouvernement canadien ne peut qu'en être un de régulateur. Il importe donc d'agir en harmonie avec les organismes qui œuvrent dans le domaine au niveau de la province mais aussi de concert avec les municipalités. D'ailleurs, les députés du centre-est de Montréal vont rencontrer les représentants des divers paliers de gouvernement, c'est-à-dire la Communauté urbaine de Montréal, les municipalités et tous les agents économiques de l'Est de Montréal, sous peu, afin de discuter, justement, de programmes fédéraux qui sont à leur disposition, et dont ils peuvent bénéficier à l'heure actuelle. Nous sommes à l'étape de l'organisation et je suis heureuse d'annoncer que mes collègues et moi faisons les démarches présentement pour rencontrer tous les agents de notre région afin de mettre à leur service toutes les sommes d'argent en provenance du gouvernement fédéral. Je pense, monsieur le président, que c'est le rôle du député de s'assurer que l'information, que les bénéficiaires des programmes gouvernementaux ont un impact positif dans sa circonscription.

Je veux réitérer au bénéfice de mes collègues de l'opposition que nous voyons le rôle de député, de ce côté-ci, d'une façon beaucoup plus dynamique et positive qu'ils ne le voient. En effet, ces derniers à tout instant nous accusent d'être muets sur les politiques gouvernementales, ces mêmes députés qui, il y a quelques minutes, nous disaient que la politique de ce gouvernement était de museler les députés. Ce gouvernement a dans son sein des députés qui vont l'appuyer. Nous sommes également convaincus qu'il réagira de façon positive aux propositions que nous faisons au premier ministre.